

Si, comme le pense M. Alphonse Coste, les Chatelards furent des lieux de campement ou des postes d'observation, il faut reconnaître que ces deux élévations répondent parfaitement à cette vue ingénieuse du savant archéologue. Nous trouvons là, en effet, toutes les conditions topographiques qu'il a observées près des bords de la Loire.

Le grand Chatelard, dont le point culminant s'élève à 804 mètres au-dessus du niveau de la mer, nous offre un plateau, soutenu, au nord et à l'est, par une ceinture d'énormes rochers et présentant la forme d'un carré long, dont le moindre côté a bien près de 100 mètres de longueur. De cette cime assez spacieuse pour y établir un camp, la vue s'étend à la fois sur la vallée profonde du Gier et la plaine du Lyonnais, et n'est limitée que par la chaîne des Alpes. A l'est, le versant se trouve presque à pic. Les pentes, couvertes de bois taillis, du nord et de l'ouest, ne sont guère moins accessibles. Si une surprise pouvait être redoutée, ce n'était que du côté du sud-ouest. Mais c'est précisément dans cette direction que se trouve située la montagne moins élevée du petit Chatelard. Et c'est là, sans doute, la raison qui avait fait choisir cette position beaucoup moins forte que celle du grand Chatelard, pour en faire un poste d'observation qui permettait aussi de surveiller la partie supérieure de la vallée du Gier. De là le nom qu'elle porte aujourd'hui.

En visitant récemment ces lieux, nous n'avons pu nous assurer de l'existence d'anciens retranchements faits de mains d'hommes. Si des fossés ont existé du côté du midi, ils sont entièrement comblés aujourd'hui et des fouilles eussent été nécessaires pour être complètement éclairé sur ces deux points. Ce que nous avons pu constater toutefois, c'est que la parcelle de terre labourable qui forme le plateau du grand Chatelard est entourée presque de tous les côtés de monceaux de cailloux roulés ou de fragments de murs en grosses pierres sèches, ce qui peut paraître assez peu ordinaire, au premier abord, à raison de l'éloignement de la voie publique et de la clôture presque naturelle de ce champ. Aussi, quand on contemple cette enceinte informe, l'imagination a-t-elle peu de peine à reconnaître là la forme d'un ancien camp